

Guide du lecteur

Repères pratiques pour l'usage des services de la Bibliothèque nationale

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Présentation

Le présent guide s'adresse à toute personne souhaitant fréquenter la Bibliothèque nationale et bénéficier de ses collections et de ses services. Il rassemble les informations essentielles relatives aux conditions d'accès, aux modalités d'inscription et aux règles d'usage des espaces de lecture et de consultation.

Il constitue un support d'orientation destiné aux nouveaux lecteurs comme aux usagers réguliers, et vise à faciliter une utilisation sereine et respectueuse des ressources documentaires mises à disposition du public.

Conditions d'accès et inscription

- Présentation d'une pièce d'identité valide lors de l'inscription ou de la première visite.
- Ouverture d'une carte de lecteur, selon la catégorie d'utilisateur (étudiant, chercheur, public général).
- Respect des horaires d'ouverture affichés à l'accueil et sur les supports d'information de l'établissement.
- Orientation possible vers le personnel de salle pour toute question relative aux services disponibles.

Consultation des collections et services

La consultation des ouvrages, périodiques et autres supports documentaires s'effectue sur place, dans les salles de lecture prévues à cet effet, selon les modalités propres à chaque type de document. Certains services complémentaires peuvent être proposés aux lecteurs, tels que l'orientation bibliographique, l'aide à la recherche documentaire ou l'accès à des espaces de travail.

Type de service	Public concerné	Modalité
Consultation sur place	Tout lecteur inscrit	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente
Orientation documentaire	Étudiants, chercheurs	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente
Espaces de travail	Public général	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente

Règles de bonne conduite

Afin de préserver la qualité des espaces et la conservation des documents, les lecteurs sont invités à observer un comportement respectueux envers le personnel, les autres usagers et les collections mises à leur disposition.

- Manipulation soigneuse des ouvrages et documents consultés.
- Silence et discrétion à l'intérieur des salles de lecture.
- Respect des procédures de restitution des documents empruntés ou consultés.